

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 29 novembre 2016

Conférence Départementale des investissements sur les réseaux publics de distribution de gaz et de l'électricité

Le Préfet de l'Isère a réuni le 2 novembre 2016 la Conférence Départementale des investissements sur les réseaux publics de distribution de gaz et de l'électricité.

Ces conférences instaurées conformément aux prescriptions de la loi du 7 décembre 2010 portant Nouvelle Organisation du Marché de l'électricité, dite loi NOME, ont pour vocation de réaliser tous les deux ans un état prévisionnel des investissements relatifs aux réseaux de distribution d'électricité et de gaz sur l'ensemble du département.

Organisée tous les deux ans depuis 2012 en Isère, et suivie d'un comité annuel, cette conférence est désormais un rendez-vous régulier qui vient ponctuer un travail important de concertation entre acteurs des réseaux publics de distribution de gaz et de l'électricité.

Cette instance réunie les collectivités organisatrices de la distribution publique d'électricité et de gaz en Isère (le SEDI-Syndicat des Energies du département de l'Isère, Grenoble Alpes Métropole, les communes isolées, ainsi que les régies), et leurs concessionnaires (ENEDIS, GRDF, GEG, la régie ELISE, primagaz) notamment.

Cette conférence a permis d'établir un bilan des opérations réalisées en 2015 et 2016 et de présenter les Programmes Prévisionnels d'Investissements (PPTI) pour les années 2017 et 2018.

Les débats ont illustré la volonté partagée des autorités organisatrices de réseau et des concessionnaires d'optimiser les investissements dans une logique d'efficacité et d'amélioration de la distribution publique tout en intégrant les exigences de la loi sur la transition énergétique du 17 août 2015.

En effet, si les prévisions d'investissements pour 2017 et 2018 le sont toujours prioritairement dans l'amélioration, le renforcement des réseaux et leur sécurisation, ils sont aussi tournés en matière de gaz sur ses nouveaux usages (pompes à chaleur, injection de biométhane, smart grids notamment compteurs communicants) et en matière d'électricité sur le déploiement des compteurs communicants.

La prochaine conférence aura lieu dans deux ans.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 05
communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38